



**Association Sportive
Golf Club Domaine des Forges**

Les Forges le 26 novembre 2024

Chers Membres,

Nous vous invitons à participer à l'Assemblée générale ordinaire de l'Association sportive qui aura lieu le :

**SAMEDI 11 janvier 2025 A 10H
AU CLUB HOUSE**

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président
- Bilan de l'année sportive 2024
- Bilan financier de l'Association
- Mot du Directeur
- Election des membres du bureau

A toutes fins utiles nous vous rappelons ci-après l'article 5 des statuts :

«L'association est administrée par un comité de Direction composé de 6 membres au moins et de 15 membres au plus, pris parmi les adhérents de l'Association et nommés par l'Assemblée générale pour 3 ans.

Est électeur tout membre actif à jour du paiement de sa cotisation à l'Association, âgé de 18 ans au moins le 1^{er} janvier de l'année du vote.

Tout électeur est éligible.

Le Comité de Direction désigne chaque année parmi ses membres, un Président, un ou plusieurs Vice-présidents, un Trésorier, un Secrétaire ainsi que le Président de la commission sportive et des commissions que le Comité de Direction sera appelé à créer pour permettre de faciliter la gestion de l'Association. Les membres ainsi désignés constituent le bureau ; ils sont rééligibles ».

Le bureau 2024 était composé de 15 membres, à savoir :

Hazel MURPHY (en cours fin 2025)
Paul MURPHY (en cours fin 2025)
Philippe EMERIT (en cours fin 2024)
Jean Pierre GREGOIRE (en cours fin 2024)
Stéphane NERAULT (en cours fin 2024)
Jean Luc POIRAUD (en cours fin 2024)
Graham TAYLOR (en cours fin 2025)
Peter HENDERSON (retour Angleterre)
Jane JONES (en cours fin 2024)
Bernard MARCINIAK (en cours fin 2024)
Bernard LEDOUX (en cours fin 2024)
Pascale DEGLAIRE (en cours fin 2026)
Bertrand DEGLAIRE (en cours fin 2026)
Auguste BARREIRA (en cours fin 2026)
Nicolas VOY (en cours fin 2026)

8 postes sont donc à pourvoir pour l'année 2025.

Les candidats et candidates sont priés de se faire connaître au minimum 15 jours avant l'AG auprès de l'Association par courrier (email ou poste).

Si le quorum n'est pas atteint dissolution de l'association et convocation immédiate d'une assemblée générale extraordinaire (dans ce cas l'intégralité des membres du bureau sont révoqué avant un nouvel appel à candidature et une nouvelle élection).

Vous trouverez ci-dessous le « Pouvoir » vous permettant de vous faire représenter.

Pour l'avenir de notre association nous comptons sur votre présence et vous prions de croire à l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Le Président

Stéphane Nérault

Dans le cas où votre présence à l'Assemblée générale serait impossible, vous pouvez envoyer votre « Pouvoir », celui-ci doit impérativement être reçu au siège de l'Association, pour vérification, au plus tard 10 jours avant l'Assemblée générale.

Afin d'éviter toutes contestations ultérieures, il serait souhaitable que le nombre de pouvoirs soit limité à 5 par personne ; Il vous est possible pour vous représenter, de choisir parmi 3 membres de l'Association Sportive (assurez-vous qu'ils seront bien présents le jour de l'AG)

Pouvoir

Je soussigné (e).....

Donne pouvoir à :

ou à défaut à :

ou à défaut à :

Pour me représenter à l'Assemblée générale du 11/01/2025

Fait à

Le.....

Signature

(La signature doit être précédée de la mention « Bon pour Pouvoir »)

Coupon à remplir et à renvoyer si possible avant le **30 décembre 2024** à :

Association Sportive Golf Club Domaine des Forges

F 79340 Les Forges

Par mail au Secrétariat : Jluc.poiraud@orange.fr